



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 051/2025  
SÉANCE N° 3 DU 16 JUIN 2025

### AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2024

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 10 juin 2025, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'Hôtel Communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

#### Étaient présents

Christian Lefort (à partir de 18 h 17 et jusqu'à 19 h 34), Gwenaël Poisson, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 24), Damien Richard, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu (jusqu'à 19 h 31), Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon (à partir de 18 h 12), Bruno Fléchard, Nadège Davoust, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 22), Georges Hoyaux, Ludivine Leduc, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Kamel Oghi, Sébastien Buron (à partir de 18 h 15), James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino (à partir de 18 h 21), François Berrou, Nicole Bouillon (à partir de 18 h 24), Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle (à partir de 18 h 15), Guy Toquet, Christine Dubois, Julien Brocaïl, Gérard Travers, Vincent Paillard, Éric Morand, Éric Lemoine, Fabien Robin, Yannick Borde, Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet (à partir de 18 h 12 et jusqu'à 19 h 43), Olivier Barré et Dominique Gallacier (jusqu'à 19 h 30).

#### Étaient absents ou excusés

Sébastien Destais, Anthony Roullier, Annette Chesnel.

#### Étaient représentés

Jérôme Allaire a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Caroline Garnier a donné pouvoir à Sébastien Buron, Georges Poirier a donné pouvoir à Antoine Caplan, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Marie Boisgontier, Christine Droguet a donné pouvoir à Bruno Bertier, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Ludivine Leduc, Didier Pillon a donné pouvoir à James Charbonnier, Samia Soultani a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent D'Agostino, Mickaël Marquet a donné pouvoir à Vincent Paillard, Corinne Segretain a donné pouvoir à Christelle Alexandre, Pierre Besançon a donné pouvoir à Yannick Borde, Marcel Blanchet a donné pouvoir à Bruno Fléchard (à partir de 19 h 43), Dominique Gallacier a donné pouvoir à Anne-Marie Janvier (à partir de 19 h 30), Michel Paillard a donné pouvoir à Florian Bercault et Michel Rocherullé a donné pouvoir à Christine Dubois.

David Cardoso est représenté par Éric Lemoine (suppléant).

Nadège Davoust et Bernard Bourgeois ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 18 juin 2025

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUIN 2025

AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2024

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, R2311-12, R2311-14,

Vu les instructions comptables M4 et M57,

Considérant l'approbation des comptes administratifs 2024 de Laval Agglomération,

Considérant les besoins de financement de la section d'investissement du budget principal et des budgets annexes, étant précisé que ces besoins sont définis par le résultat de l'exercice, cumulé aux résultats antérieurs et au solde des reports,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er - AU BUDGET PRINCIPAL

Résultat de l'exercice :	9 133 542,10 €
Résultat antérieur :	6 599 257,82 €
Résultat cumulé à affecter :	15 732 799,92 €

Besoin de financement en investissement	9 313 823,30 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	9 313 823,30 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	6 418 976,62 €

## Article 2 - AU BUDGET ANNEXE TERRAINS

Résultat de l'exercice	2 093 924,86 €
Résultat antérieur	896 073,43 €
Résultat cumulé à affecter :	2 989 998,29 €

Besoin de financement en investissement	4 734 726,74 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068 Pas de mise en réserve en budget de lotissement	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau crédeur) -002	2 989 998,29 €

## Article 3 - AU BUDGET ANNEXE BATIMENTS

Résultat de l'exercice	- 27 673,05 €
Résultat antérieur	97 785,83 €
Résultat cumulé à affecter	70 112,78 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau crédeur) -002	70 112,78 €

## Article 4 - AU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

Résultat de l'exercice :	2 408 265,22 €
Résultat antérieur :	377 305,98 €
Résultat cumulé à affecter :	2 785 571,20 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau crédeur) -002	2 785 571,20 €

Article 5 - AU BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS

Résultat de l'exercice :	717 108,95 €
Résultat antérieur :	1 847 314,74 €
Résultat cumulé à affecter :	2 564 423,69 €

Besoin de financement en investissement	300 203,82 €
---	--------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068-	300 203,82 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	2 264 219,87 €

Article 6 - AU BUDGET ANNEXE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE

Résultat de l'exercice :	183 231,10 €
Résultat antérieur :	16 695,62 €
Résultat cumulé à affecter :	199 926,72 €

Besoin de financement en investissement	201 402,19 €
---	--------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	199 926,72 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002	0,00 €

Article 7 - AU BUDGET ANNEXE PDELM (PGO)

Résultat de l'exercice :	929,34 €
Résultat antérieur :	- 4 298,10 €
Résultat cumulé à affecter :	- 3 368,76 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-Pas de mise en réserve en budget de lotissement	0,00 €
Affectation du déficit reporté (report à nouveau débiteur) -002	- 3 368,76 €

Article 8 - AU BUDGET ANNEXE EAU RÉGIE

Résultat de l'exercice :	600 848,11 €
Résultat antérieur :	4 412 535,39 €
Résultat cumulé à affecter :	5 013 383,50 €

Besoin de financement en investissement	515 689,50 €
---	--------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	515 689,50 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	4 497 694,00 €

Article 9 - AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE

Résultat de l'exercice :	830 380,59 €
Résultat antérieur :	3 735 684,14 €
Résultat cumulé à affecter :	4 566 064,73 €

Besoin de financement en investissement	1 660 616,72 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	1 660 616,72 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	2 905 448,01 €

Article 10 - AU BUDGET ANNEXE PLATEFORME FERROVIAIRE

Résultat de l'exercice :	206 129,40 €
Résultat antérieur :	794 380,45 €
Résultat cumulé à affecter :	1 000 509,85 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) -002-	1 000 509,85 €

Article 11

Le Président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 12

Le Président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, trois conseillers communautaires s'étant abstenus (Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani et Chantal Grandière).

Le Président,

Signé : Florian Bercault